

Ministère de l'économie

et des finances

Direction générale des impôts du mali

République du Mali

Un Peuple-Un But- Une Foi



**REFONTE DES FORMULAIRES DE DECLARATION
DES IMPÔTS POUR MIEUX SAISIR LES DONNEES
SUR LES DEPENSES FISCALES : CAS DES
EXONERATIONS DE TVA AU MALI**

PLAN DE LA PRESENTATION

I. INTRODUCTION

**II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE
DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES
DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI**

III. CONCLUSION

I. INTRODUCTION

- L'exercice d'évaluation des dépenses fiscales ne consiste pas à estimer un manque à gagner global. Pour guider les choix de politiques fiscales, il est en effet nécessaire de mesurer le coût budgétaire associé à chaque mesure dérogatoire particulière.

I. INTRODUCTION

- Cela signifie que l'estimation du coût de chaque mesure dérogatoire doit être faite sur la base de la référence légale ou base légale. La référence légale est l'article ou les alinéas de l'article qui donnent les exonérations.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- **Présentation de l'imprime de déclaration de TVA (Voir le fichier EXCEL)**

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- ❖ Le premier alinéa de l'article 195 du CGI « **Les exonération liées aux exportation directes de produits ou de marchandises** » sont prises en charge par la ligne 82 de l'imprimé de déclaration, « **Chiffre d'Affaires Réalisé à l'Exportation-Article 195.1 CGI**

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- ❖ Tous les autres alinéas de l'article 195 du CGI prévoyant des exonérations sont regroupés dans la ligne 81 de l'imprimé de déclaration « **Chiffre d'Affaires Exonéré Sauf Exportation -Article 195 CGI** ».
- ❖ Ces exonérations sont listées au niveau du CGI ainsi qu'il suit:

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- des ventes de biens meubles d'occasion effectuées par les particuliers;
- des ventes réalisées par les agriculteurs de produits de leur culture et de leur élevage non transformés;
- des ventes de céréales en grains.
- des ventes de viandes et d'abats comestibles crus.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- des ventes de produits pétroliers visés à l'article 250 du présent Code (CGI).
- des recettes se rattachant à la fourniture d'éléments d'information ;
- les recettes se rattachant à l'activité d'enseignement dispensé dans les établissements agréés ;

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- les prestations sanitaires et vétérinaires ;
- les locations d'immeubles nus à usage d'habitation ;
- les loyers du crédit-bail et la valeur résiduelle du bien en fin de contrat lorsque l'option d'achat est levée par le crédit-preneur.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- Veuillez noter que seuls les montants d'exonération liés aux exportations sont indiqués sur la déclaration de TVA. Tous les montants exonérés provenant d'autres activités (santé, agriculture, produits pétroliers, etc.) sont regroupés sur une seule ligne.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

Le regroupement des montants d'exonération fiscale sur la même ligne dans un formulaire ne permet pas d'effectuer une analyse détaillée par produit, domaine d'activité ou objectif.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

Lorsque le coût d'une mesure dérogatoire par référence légale n'est pas connu, il devient difficile pour les décideurs de se prononcer sur l'efficacité de la mesure. Il est important de concevoir des imprimés de déclaration prenant en charge les détails des données nécessaires à l'évaluation des dépenses fiscales.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

- Comme nous l'avons souligné au début, pour rationaliser les exonérations fiscales, il faut connaître : le coût associé à chaque exonération par référence juridique (articles où sont répertoriées les exonérations). Si l'article est composé de plusieurs alinéas, le montant exonéré doit être éclaté en fonction du nombre d'alinéas qui composent l'article.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

Des problèmes similaires existent au niveau d'autres Lois, tels que les Codes des Investissements (CI) et le Codes miniers (CM). Concernant ces Lois, il est prévu une seule ligne dans la déclaration fiscale pour les exceptions qui figurent dans ces dites lois.

II. COMPARAISON DE L'IMPRIMÉ DE DÉCLARATION DE TVA AUX BASES LÉGALES DES EXONÉRATIONS : CAS DU MALI

Cependant, en raison des clauses de stabilité, toutes les entreprises ne sont pas soumises au même code des investissements et des mines. Certaines entreprises sont soumises à la loi de 1999, tandis que d'autres sont soumises à la loi de 2012, et il est urgent de réviser les déclarations fiscales afin de rationaliser les réductions d'impôts.

III. CONCLUSION

La caractéristique fondamentale d'une réduction d'impôt est une dérogation aux principes généraux d'un impôt particulier. L'évaluation d'un allègement fiscal nécessite donc des données précises concernant l'opération en question.

III. CONCLUSION

Pour réussir le processus d'évaluation des avantages fiscaux, il faut :

- Premièrement, maintenir des obligations déclaratives;
- Ajouter des lignes supplémentaires au formulaire de déclaration d'impôt.

III. CONCLUSION

Ces lignes doivent être calquées sur la base juridique (ou la référence juridique) de l'exception. Ces bases juridiques ne sont que des articles qui prévoient des exceptions au niveau de diverses lois (CGI, CI, CM, etc.). ., .)



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**